

ANNEXE 2 – AAP FJT

GRILLE ÉVALUATION – SÉLECTION DES PROJETS

Thèmes	Critères	Coefficient	Total	COTATION (1 À 5) 5 ÉTANT LA NOTE LA PLUS ÉLEVÉE	COMMENTAIRES / APPRÉCIATIONS
Localisation et architecture du projet immobilier	Accessibilité de la structure aux personnes à mobilité réduite	2	10		
	Qualité du projet architectural (fonctionnalité des locaux, espaces communs et extérieurs, qualité patrimoniale, pertinence du choix d'implantation)	4	20		
12 %	Sous total	6	30		
Respect du principe socio-éducatif	Ouverture à tous	2	10		
	Accès aux droits	2	10		
	Accompagnement individualisé et valorisation des potentialités	2	10		
12 %	Sous total	6	30		
Qualité du projet d'accompagnement	Adéquation et pertinence du projet par rapport à la spécificité du public accueilli	3	15		
	Mise en œuvre des droits des usagers	3	15		
	Qualités et pertinence de l'accompagnement et des activités proposées (aide à l'insertion...etc)	3	15		
	Outils d'évaluation mis en place	3	15		
	Composition de l'équipe pluridisciplinaire (qualité des fiches de postes, formation et expérience antérieure, analyse des pratiques professionnelles)	5	25		
34 %	Sous total	17	85		
Coopération avec les partenaires extérieurs	Intégration dans un réseau partenarial structuré	2	10		
	Qualité et degré de formalisation des coopérations avec les autres acteurs présents sur le territoire.	2	10		
8 %	Sous total	4	20		
Capacité du bailleur et du gestionnaire à mettre en œuvre	Expérience du maître d'ouvrage dans la réalisation de projets similaires. Capacité à répondre dans les délais	2	10		
	Expérience du gestionnaire dans la prise en charge du public accueilli dans la structure.	3	15		
10 %	Sous total	5	25		
Aspect financier du projet	Viabilité financière du projet au vu du BP présenté, et cohérence du chiffrage budgétaire en fonctionnement avec les moyens annoncés	5	25		
	Mutualisation de moyens proposées et incidences budgétaire	2	10		
	Soutenabilité de la redevance, prestations facultatives et obligatoires, type montant)	2	10		
	Capacités d'accueil des publics précaire (redevance prestations)	1	5		
24%	Sous total	10	50		
100 %	TOTAL DU PROJET	48	240		